



**FFBad**

Fédération Française  
de Badminton

**LABEL ECOBAD**

**Guide de labellisation**



## PREAMBULE

---



### **Faire du badminton un sport au cœur du développement durable**

La FFBaD a inscrit dans son projet fédéral « Badminton 3.0, objectif club » le développement durable comme un de ses objectifs prioritaires.

Le terme *développement durable* évoque avant tout le changement climatique, la gestion des déchets, des actions pour la planète. Mais c'est un concept bien plus large et plus impactant qui est défini comme « un développement qui répond aux besoins du présent sans corrompre la capacité des générations futures à répondre à leurs propres besoins » (**rapport Brundtland**). Assurer un équilibre cohérent et viable sur le long terme ne peut se faire qu'en conciliant trois aspects des activités humaines (écologique, social et économique), en s'associant tous les acteurs (gouvernance).

La FFBaD a décidé de porter cette démarche au travers de trois axes :

- Sensibiliser, informer, **former**, faire émerger des projets
- **Organiser des manifestations éco-responsables**
- Prendre en compte le Développement Durable dans le fonctionnement fédéral

Les différents items traités dans la rubrique DD du site web fédéral apportent des informations et des outils sur ces différents sujets, notamment en ce qui concerne la labellisation des manifestations avec **ECOBaD**.

Un développement durable ne peut être assuré qu'en mobilisant tous les acteurs, en développant un Bad pour tous et en encourageant un vivre ensemble, valeurs dont « l'esprit Bad » doit être porteur.

**Nathalie HUET**  
Vice-présidente de la FFBaD  
En charge du développement durable  
Fédération Française de Badminton

## PRESENTATION GENERALE

---

La démarche de **labellisation ECOBaD** s'inscrit dans la perspective de l'objectif 3 du projet 2020 « **Assurer un développement durable** » et participe à l'effort de mise en œuvre et de promotion de la stratégie de développement durable de la fédération à travers l'organisation de manifestations éco-responsables sur tout le territoire par la fédération, les ligues, les comités et les clubs.

La mise en œuvre du label ECOBaD participe de la volonté de créer un référentiel précis pour parler tous la même langue et former les bénévoles et les cadres aux bonnes pratiques et sensibiliser tous les acteurs aux enjeux du développement durable.

Le manque d'accompagnement et les difficultés d'appropriation de la démarche sont les freins majeurs à l'engagement. La mise en place du centre de ressources et la formalisation des fiches pratiques permettent aux porteurs de projets de s'engager.

### Eligibilité

Seules les manifestations organisées par des structures affiliées à la FFBaD peuvent prétendre à l'attribution du label. Ces manifestations doivent se dérouler dans le respect des statuts et des règlements de la fédération.

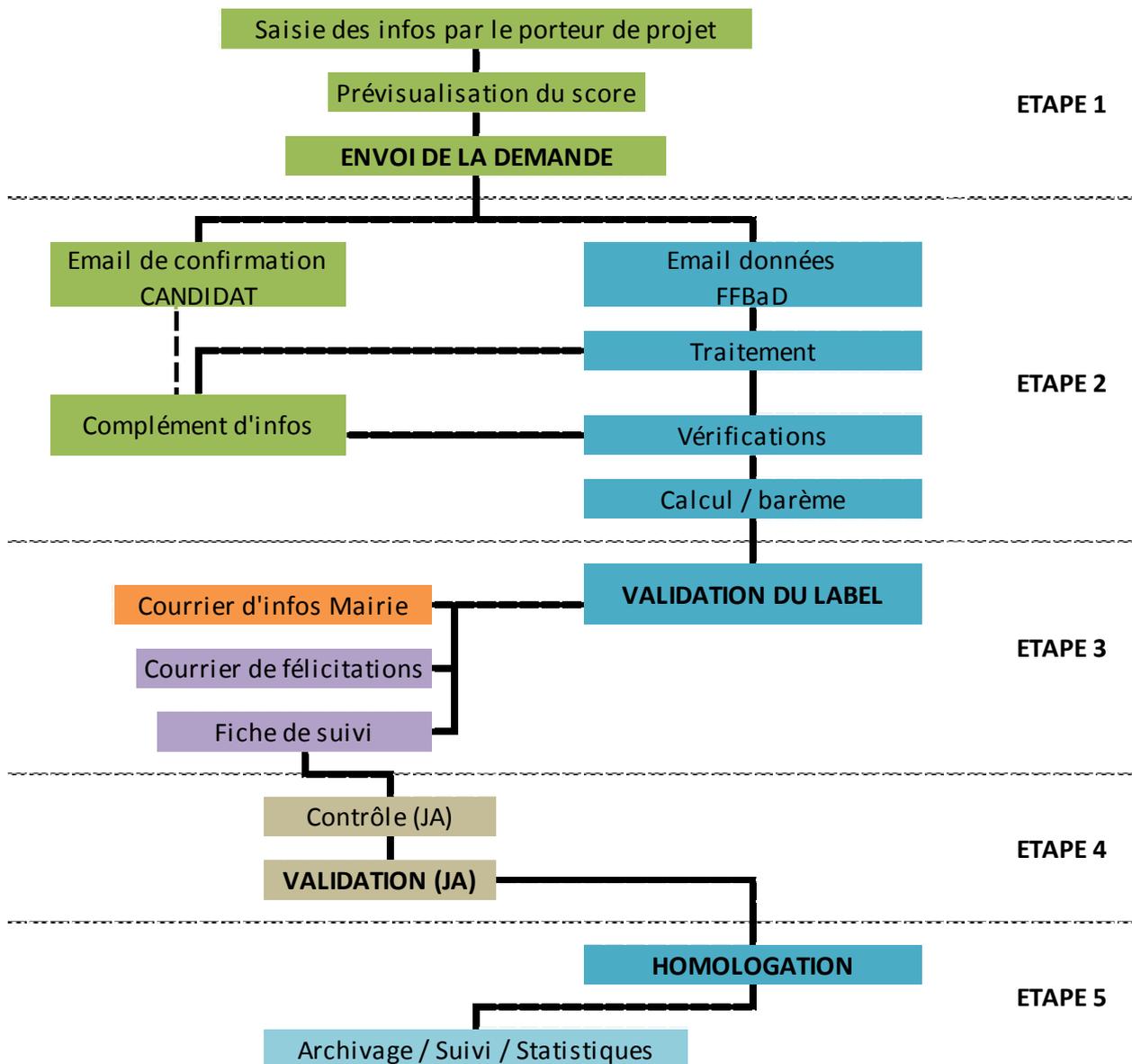
### Candidature

Une manifestation de badminton remplissant les conditions d'accès à une labellisation définies dans l'article 2 ci-dessus doit **justifier d'une démarche éco-responsable** à l'aide de critères définis par la fédération dans l'article. Le responsable de l'organisation engage sa responsabilité sur l'exactitude des informations communiquées dans la demande et sur le respect des règlements de la fédération.

# PROCEDURE

La labellisation est établie pour une compétition, et la demande doit être renouvelée pour chaque organisation.

Le processus de labellisation fonctionne en 5 étapes :



## SAISIE / ENVOI

---

La demande du label s'effectue **au moins un mois avant la compétition**. La grille de labellisation est remplie par le porteur de projet à partir des actions envisagées. Cette demande peut être saisie sur le formulaire dédié par le responsable de la manifestation ou par toute autre personne représentante du comité d'organisation de la manifestation.

<http://ecobad.ffbad.org>

Le porteur de projet saisit les informations sur sa manifestation et les actions qu'il envisage de réaliser. Après avoir prévisualisé le score obtenu, en validant le formulaire, les informations sont directement transmises à la fédération et le demandeur reçoit une confirmation automatique du dépôt de sa demande. Après avoir rempli le formulaire de labellisation, le porteur de projet adresse tout document justificatif (*charte, dossier, affiche*) à la commission de labellisation par email à l'adresse :

[developpement-durable@ffbad.org](mailto:developpement-durable@ffbad.org)

### Déclaration dans Poona

Lors de la déclaration de la compétition, l'organisateur doit déclarer qu'il fait une demande de label ECOBaD en renseignant le nom du responsable développement durable et l'état de la demande.

**Label sur la compétition**

\* Label Agenda 21 :  Obtenu  En cours  Non

\* Label EcoBad :  Obtenu  En cours  Non

## **TRAITEMENT FEDERAL**

---

La fédération traite la candidature et effectue le cas échéant des vérifications sur les informations fournies.

Si nécessaire, elle peut demander des compléments d'informations sur les actions prévues et des pièces justificatives complémentaires.

La fédération évalue les actions présentées et les pièces complémentaires selon le barème prédéfini et attribue un score final à l'organisation.

### **Délai de traitement**

La fédération, par l'intermédiaire de la commission nationale développement durable, statue sur l'attribution du label au plus tard 1 mois après l'envoi de la demande par l'organisateur.

## VALIDATION DU LABEL

---

Selon le score obtenu, la fédération valide l'obtention du label et le grade acquis.

La fédération adresse à l'organisateur par voie dématérialisée :

- un courrier de félicitations ;
- un tableau de bord de suivi des actions proposées ;
- un certificat d'obtention du label ECOBaD pour la manifestation.

Une copie est adressée à la ligue et au comité dont dépend l'organisateur.

La fédération adresse par voie postale un courrier d'information à la collectivité locale dont dépend l'instance porteuse du projet pour valoriser la démarche de l'organisateur auprès de la collectivité considérée.

La décision de la fédération sera envoyée par courriel à l'organisateur, au président du comité départemental et de la ligue. La liste de manifestations labellisées sera mise en ligne sur le site fédéral et un logo spécifique mettra en avant la qualité de la démarche des manifestations labellisées.

### Validité du Label

Le label est attribué pour **une** manifestation. L'organisateur doit faire une demande pour chaque manifestation qu'il organise.

### Aides & Promotion

Les organisateurs peuvent utiliser pour leur communication le label obtenu dans le respect de la charte graphique fédérale. Le courrier de félicitations et le certificat de labellisation peuvent être utilisés pour démarcher des partenaires et mettre en avant la démarche de l'organisateur.

## GRADATION

A l'instar du label « Ecole Française de Badminton », le label ECOBaD fonctionne sur la base d'informations déclaratives fournies par le porteur de projet sur un formulaire en ligne. Chaque réponse fournie rapporte des points selon un barème établi et apparent, et permet d'obtenir un niveau de labellisation graduel (de une à quatre étoiles) selon la somme des points obtenus. Un logo spécifique met en avant la qualité de la démarche des manifestations labellisées.



**Une étoile**

300 à 595 points

*pour les promoteurs  
d'une démarche  
éco-responsable*



**Deux étoiles**

600 à 1395 points

*pour les supporteurs  
d'une démarche  
éco-responsable*



**Trois étoiles**

1400 à 1795 points

*pour un niveau  
confirmé de  
démarche  
éco-responsable*



**Quatre étoiles**

Plus de 1800 points

*pour une expertise  
dans la démarche  
éco-responsable*

## CRITERES D'EVALUATION DE LA DEMARCHE ET BAREME

N°	Action proposée :	barème	commentaire	impacts		
				économie	social	écologie
<b>1</b>	<b>La manifestation</b>					
1.1	L'intitulé de la manifestation est évocateur de la démarche de développement durable	10 pts	<i>Exemple : tournoi éco-citoyen de badminton</i>		+	
1.2	Rencontre promobad	10 pts	<i>Rencontre de proximité, favorise la convivialité et le peu de déplacement</i>		+	+
1.3	Rencontre par équipe	10pts	<i>Favorise la convivialité et le covoiturage</i>	+	+	+
1.4	Les catégories de joueurs présents : Minibad, jeunes, séniors, vétérans, tout publics	10 à 35 pts	<i>Les compétitions intergénérationnelles sont privilégiées</i>		+	
1.5	Intégration des personnes en situation de handicap	30 pts	<i>Mise en place d'un tableau parabad sur la compétition</i>		+	
1.6	Politique tarifaire différenciée en fonction des publics	30 pts	<i>Favorise la mixité sociale, la participation féminine ou autre</i>	+	+	
1.7	La compétition est parrainée par un champion	10 pts	Visibilité et exemplarité des sportifs de haut niveau		+	
<b>2</b>	<b>Labels obtenus</b>					
2.1	« Développement Durable le sport s'engage » (CNOSF)	<b>1000 pts</b>	<i>Le label le plus valorisé</i> <a href="#">Dossier à joindre</a>	+	+	
2.2	Sport responsable (Générali)	30 pts	<i>La fédération a signé la charte sport-responsable et souhaite inciter les clubs à postuler.</i> <a href="#">Vérification dans la liste des clubs affiliés</a>	+	+	
2.3	Label local (régional, départemental, communal)	10 à 20 pts	<i>Importance de décliner les politiques locales en matière de sport responsable. Points attribués en fonction du référentiel, à fournir.</i>	+	+	+
<b>3</b>	<b>Gouvernance / bénévoles</b>					
3.1	Le responsable DD de la compétition et son adjoint éventuel ont suivi la formation fédérale	20 pts	<i>Mise en valeur de la formation proposée.</i> <a href="#">Vérification à faire sur la liste des personnes formées</a>		+	
3.2	Nombre de bénévoles adultes impliqués	0 à 20 pts	<i>Importance de la mobilisation au sein du club</i>	+	+	
3.3	Nombre de jeunes bénévoles impliqués	10 à 30 pts	<i>Mise en valeur de l'investissement des jeunes</i>	+	+	
<b>4</b>	<b>Liens et partenariats</b>					
4.1	Partenariat avec des entreprises du secteur éthique/solidaire	20 pts	<i>Mise en valeur de la démarche solidaire, association avec le secteur</i>	+	+	
4.2	Partenaires présentés lors du mot de bienvenue	10 pts	<i>Mise en valeur des partenaires</i>	+	+	

4.3	Partenaires présents sur l'affiche su tournoi	10 pts		+	+	
4.4	Affichage propre des partenaires du tournoi sur place	10 pts		+	+	
4.5	Autre action de promotion des partenaires	10 à 20 pts	<i>Mise en valeur des partenaires</i> <i>Question ouverte à juger lors de la validation</i>	+	+	
<b>5</b>	<b>Solidarité</b>					
5.1	Partenariat avec une association de solidarité	10 pts			+	
5.2	Partenariat avec Solibad	10 pts	<i>Association de solidarité du monde du badminton, partenaire de la FFBaD</i>	+	+	
5.3	Réversion partielle ou totale des bénéfiques de la compétition	20 ou 40 pts		+	+	
5.4	Collecte de matériel usagé (raquette, textile, chaussures)	10 pts	<i>Valorisation du matériel usagé, réutilisation, don</i>	+	+	+
5.5	Urne, quête, vente d'objets solidaires	20pts		+	+	
5.6	Présence d'un stand associatif	30 pts		+	+	
5.7	Autre action solidaire	10 à 20 pts	<i>Question ouverte à juger lors de la validation</i>	+	+	
<b>6</b>	<b>Communication</b>					
6.1	La compétition publie sa propre Charte Développement Durable / Agenda 21	10 pts	<i>Importance d'un document cadre de la démarche</i> <i>Document à joindre</i>		+	
6.2	Impression des documents de communication chez un imprimeur éco-labellisé	10 pts		+		+
6.3	Communication 100% dématérialisée	10 pts	<i>Pas d'affiche ni de flyers, inscriptions par internet</i>	+	+	+
6.4	Impression sur place sur papier recyclé, éco-labellisé, FSC /PEFC	10 pts	<i>Politique d'achat eco-responsable</i>	+		+
6.5	Cadeau d'accueil local, éthique, responsable	5 à 25 pts		+	+	+
6.6	Récompense locale, éthique, responsable	10 à 25 pts		+	+	+
<b>7</b>	<b>Formation / sensibilisation au développement durable</b>					
7.1	Mise en avant des actions DD dans le programme et l'invitation au tournoi	20 pts	<i>Diffusion de la charte par exemple</i>	+	+	+
7.2	Mise en avant des actions DD dans la convocation des joueurs	20 pts	<i>Rappel sur le covoiturage par exemple</i>	+	+	+
7.3	Mise en avant des actions DD dans le mot d'accueil de la compétition	10 pts	<i>Rappels sur le tri et les actions mises en avant</i>	+	+	+
7.4	Mise à disposition de brochures, affichage	10 pts	<i>Lien avec une association ou avec les services municipaux</i>	+	+	+
7.5	Stand dédié au DD	30 pts	<i>Lien avec une association</i>	+	+	+
7.6	Autre action de sensibilisation/formation	10 à 30 pts	<i>Question ouverte à juger lors de la validation</i>	+	+	+
<b>8</b>	<b>Transport / hébergement</b>					
8.1	Incitation au covoiturage dans l'invitation et les convocations	10 pts	<i>Par exemple : mise en place de tarifs spéciaux</i>	+	+	+
8.2	Propositions de solutions de transport en commun	10 pts	<i>En lien avec le plan de mobilité urbain</i>	+		+
8.3	Gestion directe du covoiturage	20 pts	<i>Nécessite un bénévole dédié</i>		+	+

8.4	Navettes entre les lieux de compétition et d'hébergements	30 pts	<i>Eviter les voitures vides</i>			+
8.5	Navette entre les différents lieux de compétition	30 pts		+		+
8.6	Proposition d'hébergements proches et à tous les prix	20 pts	<i>Choix des lieux de compétition</i>	+	+	+
<b>9</b>	<b>Restauration / Buvette</b>					
9.1	Vente de produits locaux	20 pts	<i>Politique d'achat eco-responsable</i>	+	+	+
9.2	Respect de la saisonnalité	20 pts			+	+
9.3	Produits issus du commerce équitable	20 pts		+	+	
9.4	Produits bio (partiellement, majoritairement, 100%)	20 à 50 pts		+	+	+
9.5	Type de verres (réutilisables, compostables, recyclables)	10 à 50 pts	<i>Politique d'achat eco-responsable, limitation des déchets, investissement</i>	+		+
9.6	Type d'assiettes (réutilisables, compostables, recyclables)	10 à 40 pts		+		+
9.7	Type de couverts (réutilisables, compostables, recyclables)	10 à 30 pts		+		+
<b>10</b>	<b>Gestion des déchets</b>					
1.1	Nombre de points de collecte de tri sélectif	15 à 30 pts	<i>Gestion des déchets</i>			+
10.2	Utilisation d'un composteur	20 pts				+
10.3	Présence d'une équipe verte	20 pts			+	+
10.4	Réutilisation des volants dans une EFB	10 pts	<i>Réutilisation, recyclage</i>	+		+
10.5	Réutilisation des volants pour un projet artistique	20 pts	<i>Seconde vie du matériel sportif</i>		+	+
10.6	Action de valorisation /recyclage des volants	10 à 30 pts	<i>Question ouverte à juger lors de la validation</i>		+	+
<b>11</b>	<b>Lutte antidopage</b>					
11.1	Présence d'escortes agréées	20 pts	<i>Formation des sportifs</i>		+	
11.2	Affichage de la liste des escortes présentes	10 pts	<i>Aspect règlementaire</i>		+	
11.3	Mise à disposition d'un local antidopage respectant les normes	10 pts			+	
11.4	Mise en place d'une action de sensibilisation antidopage	10 pts	<i>Question ouverte à juger lors de la validation</i>		+	
<b>12</b>	<b>Arbitrage</b>					
12.1	Provenance des arbitres adaptée à la dimension de la compétition	20 pts	<i>Optimisation des déplacements</i>	+		
12.2	Covoiturage des officiels	10 pts			+	+
12.3	Feuilles de match réduites	20 pts	<i>Limitation des déchets</i>	+		+
12.4	Tablettes tactiles d'arbitrage	30 pts	<i>Dématérialisation, investissement</i>	+		
12.5	Imprimante en mode éco et utilisation d'encre végétales	10 pts	<i>Empreinte écologique</i>	+		+
<b>13</b>	<b>Bilans</b>					
13.1	Bilan carbone complet	50 pts	<i>Amélioration continue</i>			+
13.2	Bilan carbone partiel (transport)	30 pts				+
13.3	Compensation carbone	30 pts		+		+
13.4	Bilan développement durable	20 pts	<i>Amélioration continue</i>	+	+	+
<b>14</b>	<b>Autre</b>					
14.1	Autre action à décrire	10 à 40 pts	<i>Question ouverte à juger lors de la validation</i>	+	+	+

## CONTROLE

---

Lors de la manifestation, le juge-arbitre de la compétition contrôle que les actions envisagées sont bien mises en œuvre. Il ne juge pas la qualité de la mise en œuvre ni la réussite des actions.

Le tableau de bord de suivi des actions présente toutes les actions envisagées par l'organisateur et le Juge-arbitre coche les cases qui concernent les actions qu'il a pu vérifier. S'il le souhaite, il peut faire un commentaire dans la case prévue à cet effet.

Une fois la compétition achevée, l'organisateur fait parvenir le tableau de bord **signé par le Juge-Arbitre** à la commission Développement durable pour homologuer le label de la compétition à l'adresse :

[developpement-durable@ffbad.org](mailto:developpement-durable@ffbad.org)

## **HOMOLOGATION ET SUIVI STATISTIQUE**

---

Après réception de la fiche signée et complétée, la commission étudie le rapport du juge-arbitre et homologue la compétition. Elle peut demander des explications ou des précisions à l'organisateur. La compétition et les actions réalisées sont entrées dans la base de données statistique et peut faire l'objet d'une valorisation ultérieure.

L'informatisation de la procédure offre la possibilité de piloter précisément les actions engagées par les organisateurs de manifestations et ainsi permet d'avoir un juste aperçu des pratiques les plus courantes sur le territoire. Les questions ouvertes permettent aussi d'identifier les innovations réalisées par certains porteurs de projet.

Cette veille permanente sur les pratiques innovantes permettent à la commission développement durable de réviser les critères de labellisation chaque année pour affiner et améliorer le label afin d'améliorer globalement les pratiques.

## SANCTIONS

---

La fédération peut retirer ou suspendre provisoirement la labellisation en cas de non-respect d'une ou des obligations liées au label.

Le label ne pourra pas être délivré à nouveau à un organisateur qui n'aura pas transmis la fiche de suivi d'une manifestation passée ou qui aura remis une fiche bilan présentant des écarts **significatifs et non justifiés** avec les actions projetées d'une manifestation précédente.

## LITIGES

---

Les décisions de la commission nationale développement durable concernant la labellisation sont susceptibles de recours auprès de la commission nationale des litiges.

## INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

---

Pour tout renseignement sur la démarche de développement durable ou sur le processus de labellisation, n'hésitez pas à consulter les membres de la commission :

[developpement-durable@ffbad.org](mailto:developpement-durable@ffbad.org) .



**FFBad**

Fédération Française  
de Badminton

**FEDERATION FRANÇAISE DE BADMINTON**

9-11 avenue Michelet, 93583 Saint-Ouen Cedex – T 01 49 45 07 07 – E [ffbad@ffbad.org](mailto:ffbad@ffbad.org)  
[www.ffbad.org](http://www.ffbad.org)